



# Saint-André-le-Coq

Bulletin municipal n° 58 - Décembre 2019



*Bonne année 2020*

# La vie dans notre commune



8 mai

La dernière récolte de betteraves sucrières.

11 novembre

Un coq en voyage...

Le sénateur a fait la rentrée des classes

Fête du pain

Illuminations réussies à St-André

Repas des Anciens

Le futur appartient  
à ceux qui croient  
en la beauté de  
leurs rêves.

E. ROOSEVELT

Chères Andrésiennes,  
Chers Andrésien

2019 aura été dans la continuité de la précédente : une sécheresse terrible qui a beaucoup pénalisé nos paysans "Limagnais", auquel il faut ajouter un climat social hivernal perturbé par la réforme des retraites.

Malgré tout, l'équipe municipale a déroulé ses projets et, notamment, la réalisation d'une salle communale rue du Réservoir, à Pagnant (fin de travaux fin juin), qui sera très utile aux nombreuses associations. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui consacrent un peu de temps, chacun dans leur passion et leur savoir-faire à l'animation de notre commune.

Outre les projets qui améliorent notre vie communautaire, il y a le quotidien à gérer afin que chacun et chacune trouve sa place et s'épanouisse dans leur vie de tous les jours. C'est ce que je m'efforce de faire avec les conseillères et conseillers municipaux, dans un contexte où le vivre ensemble ne peut tolérer la violence et la haine.

Je reste cependant optimiste même si les maires ont moins de pouvoir d'un côté et plus de responsabilités de l'autre. L'écharpe tricolore s'alourdit et de ce fait est plus difficile à endosser. Sans oublier l'intercommunalité où les maires se sentent dépossédés de leur pouvoir de décision.

Notre commune est devenue **attractive avec une réelle croissance** (ex : en 1997, l'école a failli fermer ; aujourd'hui 48 élèves sont inscrits !) mais le tout doit être maîtrisé pour une **ruralité à taille raisonnable et un développement harmonieux**.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite tout simplement le meilleur.

*À votre écoute, vous pouvez compter sur ma détermination à m'impliquer aujourd'hui et demain...*

Dominique BUSSON



*Ne craignez pas  
d'avancer lentement,  
Craignez seulement  
de rester sur place.*

**SAGESSE CHINOISE**



Conseil municipal du 14/12/19.



# Compte administratif 2018

## Section de fonctionnement

### Recettes

Excédent antérieur reporté	170 050,18 €
Atténuation de charges	2 272,13 €
Produits des services du domaine et ventes directes	42 920,39 €
Impôts et taxes	181 924,52 €
Dotations et participations	143 162,87 €
Autres produits de gestion courante	7 302,56 €
Produits exceptionnels	43 345,59 €
Opérations d'ordre	12 977,84 €
<b>Total</b>	<b>603 956,08 €</b>

### Dépenses

Charges à caractère général	147 043,52 €
Charges de personnel	147 341,80 €
Autres charges de gestion courante	60 192,58 €
Charges financières et exceptionnelles	1 697,69 €
Opérations d'ordre	57 129,84 €
<b>Total</b>	<b>413 405,43 €</b>

Résultat de clôture (excédent) 190 550,65 €

## Section d'investissement

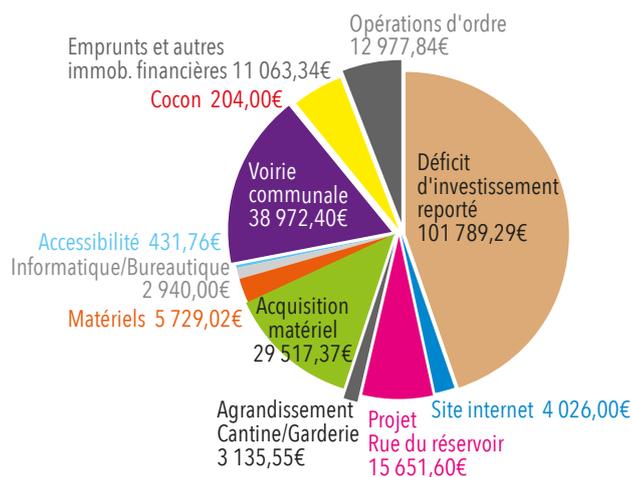
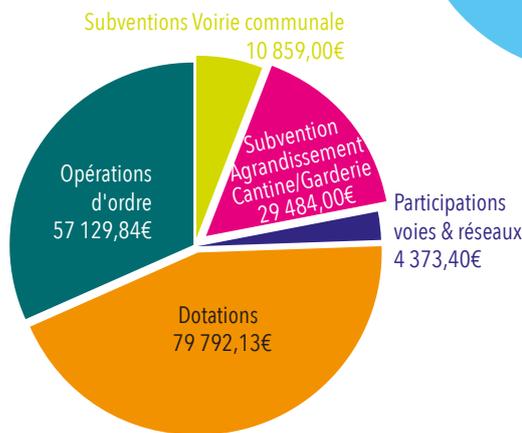
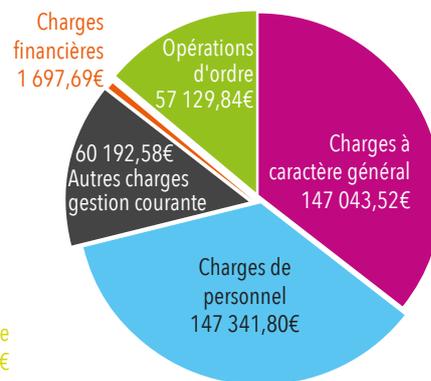
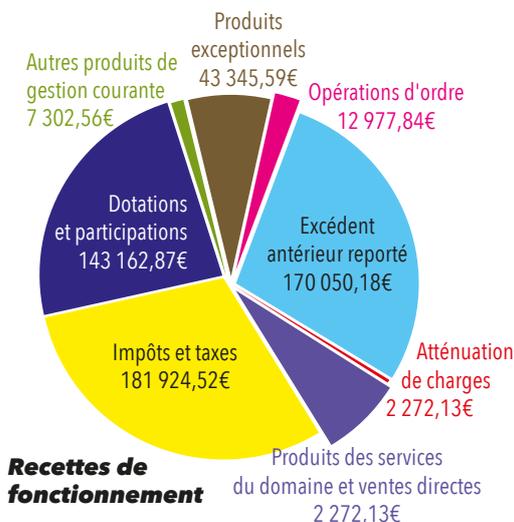
### Recettes

Subventions Voirie communale	10 859,00 €
Subventions agrandissement Cantine-Garderie	29 484,00 €
Participations voies & réseaux	4 373,40 €
Dotations	79 792,13 €
Opérations d'ordre	57 129,84 €
<b>Total</b>	<b>181 638,37 €</b>

### Dépenses

Déficit d'investissement reporté	101 789,29 €
Site internet	4 026,00 €
Projet Rue du Réservoir	15 651,60 €
Agrandissement Cantine/Garderie	3 135,55 €
Acquisition matériel	29 517,37 €
Matériels	5 729,02 €
Informatique/Bureautique	2 940,00 €
Accessibilité	431,76 €
Voirie communale	38 972,40 €
Cocon	204,00 €
Emprunts et autres immobilisations financières	11 063,34 €
Opérations d'ordre	12 977,84 €
<b>Total</b>	<b>226 438,17 €</b>

Résultat de clôture (déficit) -44 799,80 €



La Boule

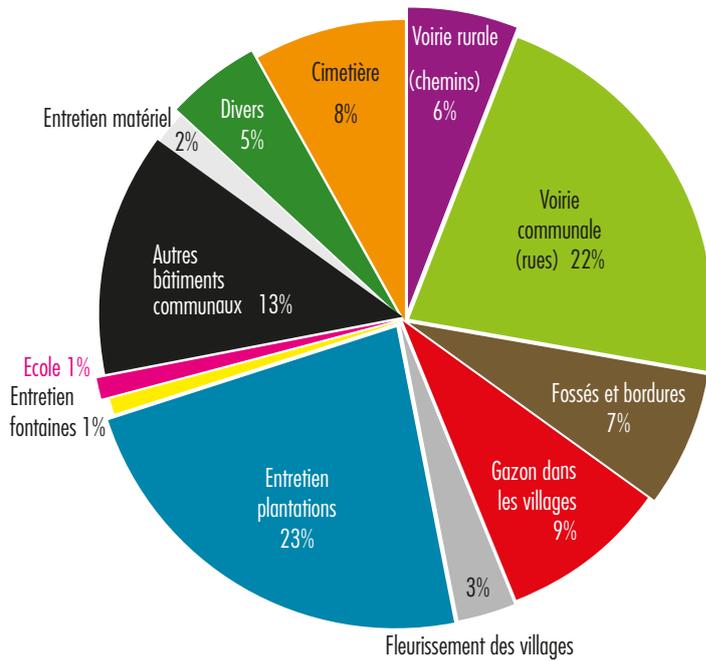
**PAGNANT**  
C<sup>ne</sup> de ST ANDRÉ LE COQ

# Budget 2019

## Général

Fonctionnement 509 002 €  
Investissement 570 085 €

### Travaux effectués par les agents communaux du 01/01 au 30/11



## Subventions allouées aux associations

ACPG .....100 €  
FNACA Maringues .....80 €  
Les Amateurs .....100 €

## À titre indicatif, quelques dépenses à caractère général 2018

Eau .....860 €  
Électricité .....13 477 €  
Combustibles .....7 741 €  
Carburant .....4 431 €  
Fournitures voirie .....7 678 €  
Entretien voirie .....25 060 €  
Entretien bâtiments .....828 €  
Entretien matériel .....6 629 €  
Primes d'assurances .....5 798 €  
Fêtes et cérémonies .....4 523 €  
Frais d'affranchissement .....1 200 €  
Frais de téléphonie et internet .....2 134 €  
Taxes foncières .....2 365 €

## Urbanisme 2019

### DEMANDES DE

CU : certificat d'urbanisme  
PD : permis de démolir  
DP : déclaration préalable  
PC : permis de construire  
PA : permis d'aménager

### NOMBRE

41  
0  
6  
10  
1

## Personnel communal



Jérémy

Diégo



# État civil

## Mariages

- ♥ PANNETIER Gaëtan et BEAUJARD Christine le 04 mai
- ♥ POUYET Michel et GOUNY Pascale le 29 juin

## Naissances

- ✿ ANCELOT Juliette le 09 septembre à Clermont-Ferrand
- ✿ CLODION Tristan le 04 février à Beaumont
- ✿ COHADE Malone le 08 novembre à Clermont-Ferrand
- ✿ MONARD Wyatt le 16 septembre à Clermont-Ferrand
- ✿ ROULOT Eden le 18 janvier à Beaumont
- ✿ VIAL Rayan le 11 mai à Clermont-Ferrand

## Décès

- ✝ CHARRIER Catherine le 12 mai à Clermont-Ferrand
- ✝ DIONNET épouse PANNETIER Simone le 18 juillet à Effiat
- ✝ DUTEIN Michel le 14 octobre à Clermont-Ferrand
- ✝ HORN Michel le 22 février à Thiers
- ✝ MAGNOL Jean le 19 février à Vichy
- ✝ THORIN épouse MAGNOL Bernadette le 22 février à Gannat

Pour information :

- ✝ VIDAL épouse OLLIER Lucienne le 17 mars à Clermont-Ferrand
- ✝ GROS Albert le 18 mai à Riom

POUR VISITER LE CENTRE DE LOISIRS OU EN CAS DE PROBLÈMES TECHNIQUES PENDANT LA LOCATION, S'ADRESSER AUX ÉLUS COMMUNAUX :

- Jean-Marc BIGEARD au 04 70 58 90 22 ou 06 74 90 21 65
- Roland GANSOINAT au 04 70 32 35 43 ou 06 71 11 34 23

Si vous désirez utiliser la vaisselle, prenez contact avec le président du Foyer Rural Christian FRANCOLON au 04 70 58 92 50

## Mise à disposition

La mise à disposition du centre de loisirs est en priorité attribuée aux associations communales, à l'école, et à la municipalité, dont les responsables établissent mi-novembre un calendrier de réservation. Ensuite, uniquement les habitants de la commune (ascendants et descendants) peuvent disposer du centre et, doivent passer à la mairie pour remplir un contrat de réservation.

Un chèque de caution de 200 €, qui vous sera restitué après contrôle par les élus communaux, vous sera demandé avant utilisation, accompagné d'une attestation de responsabilité civile.

# Centre de loisirs

## Budget du centre

**Recettes :** Participation aux frais (associations + particuliers) ..... 3 655 €

### Dépenses énergie

Électricité ..... 2 211,45 €  
 Gaz ..... 5 349,92 €  
 Eau ..... 175,58 €

**Total ..... 7 736,95 €**

### Dépenses contrat de maintenance

Aérothermes ..... 549,73 €  
 Défibillateur ..... 160,76 €  
 Chaudière gaz ..... 193,42 €  
 Contrôle Socotec ..... 500,00 €

**Total ..... 1 403,91 €**

Dans le cadre des économies d'énergie, installation pour un coût de 1 107,00 € HT :

- des appliques avec lampes à LED dans la grande salle,
- des hublots à LED à détection automatique dans les toilettes et à l'extérieur.

Ce remplacement permettra de faire un rapide retour sur investissement car la

consommation électrique est neuf à dix fois moindre pour le même éclairage.

Dans la grande salle ont été installés (1 367,00 € HT), 4 destratificateurs (ventilateur de plafond) permettant de rabattre l'air chaud du plafond en hiver (économie de chauffage estimé entre 20 et 30 %) ; et en été de créer un courant d'air rafraîchissant.

## Tarifs pour 2020

Tarifs	Tarifs		Été	Hiver*
	Particuliers et organismes extérieurs	1 journée		200 €
Forfait week-end**			250 €	410 €
Associations communales			Gratuit	120 €

\*Hiver : période allant du 15 octobre au 31 mars inclus. \*\*Week-end : du vendredi 17h00 au lundi 12h00

## Occupation 2019

- 108 réunions (y compris le club Chanteclair)
- 73 séances de gymnastique d'entretien ou zumba (Foyer Rural)
- 23 manifestations organisées par les associations communales ou la municipalité
- 30 séances de gym ou hip-hop (école)
- 56 répétitions de théâtre (Les Coqueluches, Les Amateurs & Amusons Nous)
- 12 fêtes de famille (particuliers).



Encore une année de sécheresse, et malgré cela, le gibier était au rendez-vous, avec quelques compagnies de perdrix rouges et des lièvres avec 70 au tableau. Florent Borrot, qui a passé avec succès l'examen de piégeage, est devenu piégeur agréé en compagnie de Joël Rougier, de Damien Fournier, avec le renfort de Clément Ribéol, piégeur également mais surtout le nouveau garde-chasse particulier du territoire. Le tir aux pigeons, pour la seconde année consécutive, a connu un vif

succès et sera reconduit en 2020. Enfin, autre sujet de satisfaction : deux nouveaux (jeunes) chasseurs, outre Clément Ribéol (Les Prés Gelés), Nathan Besson (16 ans, premier permis) a déjà démontré son habileté à traquer lièvres et perdreaux. **Ouf la relève est assurée !**

Rendez-vous le 1<sup>er</sup> mars prochain pour notre traditionnel repas agriculteurs-chasseurs.

Bonne année à toutes et à tous !

**Dominique BUSSON**

## Société de chasse



*Repas agriculteurs/chasseurs.*

## Bibliothèque

Christine, Claudine et Nicole vous accueillent tous les mardis de 16h00 à 18h30 et de 17h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires. Fermeture annuelle pendant les congés de Noël. L'inscription et le prêt de documents sont gratuits.

- PRÊT DE DOCUMENTS ADULTES : romans, romans policiers, documentaires, bandes dessinées adultes, audio, DVD.
- PRÊT DE DOCUMENTS ENFANTS : albums, romans jeunesse, documentaires, bandes dessinées, audio, DVD.

Depuis décembre 2019, nous avons le plaisir d'accueillir les enfants de l'école, le mardi précédent les vacances, afin de leur faire découvrir ce qu'est une bibliothèque.

Le 17 décembre, ils sont tous repartis avec un livre pour les vacances.

En espérant que la diversité des documents proposés vous incite à venir toujours plus nombreux nous rendre visite, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020.

**Christine GUEHENNEC**





## POUR NOUS CONTACTER

SIASD - 29 bis, avenue de Verdun  
63190 Lezoux  
Tél. 04.73.73.18.86 - Fax. 04.73.73.21.21  
Mail : siad.lezoux@orange.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Le mercredi après-midi, seule une permanence téléphonique est assurée de 13h30 à 17h00

Une permanence décentralisée est à votre disposition à la mairie de Maringues les lundis de 10h00 à 12h00.

**Le SIASD de Lezoux est à la recherche de personnels dont les profils correspondent aux tâches mentionnées ci-contre. Si cela vous correspond, n'hésitez pas à les contacter.**

## Mairie

1 place de la Mairie  
63310 Saint-André-le-Coq -  
**Tél. 04.70.58.90.26**

email : mairie.saintandre63@wanadoo.fr

- Secrétariat ouvert au public les mardis, jeudis et samedis de 9h30 à 12h00 et les lundis et vendredis de 14h00 à 17h00.
- Permanence du maire les samedis de 9h30 à 12h00 ou sur rendez-vous Tél. 04.70.58.94.27 ou 06.83.81.08.59.

ST ANDRÉ  
LE COQ

**Le Syndicat intercommunal d'aide et de soins à domicile des secteurs de Lezoux, Maringues, Vertaizon doit intervenir sur St-André-le-Coq à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

Créé en 1967, le SIASD offre une pluralité de services en direction de toute la population. Monique Rougier, conseillère départementale, assure la présidence du SIASD.

### Aide à domicile

Destinée à tous et plus particulièrement aux personnes âgées et/ou en situation de handicap permet de vous aider dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne (entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas...) dans les actes essentiels de la vie (aide au lever ou coucher, à la ØØ, aide à la prise des repas...) mais aussi dans les activités sociales (accompagnement à des rendez-vous médicaux par exemple, à la pharmacie, au marché...).

### Soins à domicile

Le service assure, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et de confort effectués par les aides-soignantes du SIASD, en partenariat avec les infirmières libérales du secteur. Son intervention peut permettre d'éviter une hospitalisation ou de faciliter un retour à domicile.

### SPASAD

#### Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

Le SPASAD permet de bénéficier, à la fois des interventions coordonnées du service d'aide à domicile et du service de soins. Il renforce la complémentarité des différents intervenants. La qualité, la bien-traitance et la prévention de la perte d'autonomie sont au cœur de ce dispositif. L'accompagnement est fluide et sécurisant : les démarches et le dialogue avec les services sont facilités pour la personne accompagnée et son entourage.

### Télé-assistance

La télé-assistance est un système simple et sécurisant d'alerte des secours. Grâce à un dispositif sous forme de pendentif ou de montre, et sur simple pression du boîtier, la personne peut prévenir les Services départementaux d'incendie, de secours et de sécurité (SDISS). La mairie de votre commune reçoit et instruit les demandes.

### Portage de repas à domicile

Ce service s'adresse à tout public et fonctionne 7 jours sur 7 avec la possibilité de choisir la fréquence des repas. Les menus sont équilibrés et variés et peuvent être adaptés aux régimes.

### Bricolage-Jardinage

Ce service s'adresse à tout public pour accomplir divers petits travaux sans concurrence avec les professionnels : tonte de la pelouse, taille de haies, coupe de bois, déneigement, peinture...

Les équipes sont à votre écoute, vous conseillent et vous aident à trouver la solution à vos problèmes :

- en prenant en charge les démarches administratives,
- en mettant à disposition du personnel qualifié avec un encadrement de proximité,
- en assurant les remplacements,
- en intervenant rapidement en fonction de vos besoins.

Le service est autorisé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Le service établit un devis gratuit pour toute prestation supérieure ou égale à 100,00 € ou en cas de demande. L'utilisateur peut bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % du coût engagé dans la limite du plafond déterminé par l'administration fiscale.

Le SIASD travaille en étroite collaboration avec l'association mandataire AIDER qui est située dans les mêmes locaux.



Depuis plusieurs années, le club Chanteclair propose des activités tous les jeudis de septembre à mai de 14h30 à 17h30. Selon la météo, une équipe parcourt les chemins communaux ou, pour les moins courageux, les traditionnels jeux (belote, scrabble, Rummikub, Triomino) permettent à tous de passer un après-midi convivial. Plusieurs sorties ont été organisées cette année : journée à Paris avec la visite de l'exposition de Toutankhamon ; Après-midi au cirque sur glace à Clermont-Fd. Nos repas de printemps, de Noël, notre friture à Limons sont des moments très appréciés.

Les trois bals proposés cette année ont connu un franc succès. Tout se passe bien pour notre association. Si vous voulez venir vaincre votre solitude et participer à nos activités, venez nous retrouver le jeudi après-midi à la salle ou lors de notre assemblée générale qui aura lieu le jeudi 16 janvier au Centre de Loisirs. Nous serons contents de vous accueillir pour déguster la galette des rois. Les adhérents du club et moi-même vous souhaitent de passer une très belle année. Joie, bonheur et surtout santé à vous tous pour 2020.

Marie-Jo CORTIAL

## Cuma des Marais

**Coopérative d'utilisation de matériels agricoles**

Fondée en 1980 par Alain Darpoux, son premier président, et d'autres agriculteurs de la commune, notre Cuma a partagé les évolutions de notre agriculture depuis près de 40 ans. Aujourd'hui, elle compte près de 70 adhérents répartis sur une vingtaine de communes. De plus, depuis l'an dernier, quatre Cuma de notre territoire se sont engagées avec nous pour participer à l'acquisition d'un nouvel outil innovant : le Strip Till (voir bulletin municipal précédent). Depuis toujours notre Cuma a permis à ses adhérents de bénéficier de matériels performants proposés à des prix calculés au plus juste. Cette année, devant les résultats catastrophiques de la plupart de nos exploitations de Limagne nous avons souhaité alléger la factura-

tion 2019 de nos adhérents en leur accordant une ristourne exceptionnelle dans la mesure où cette opération n'impactait ni notre compte de résultat, ni notre trésorerie. Notre prochaine assemblée générale, qui se tiendra en milieu d'année prochaine, sera l'occasion de revenir sur les faits marquants des quatre décennies passées mais aussi de parler des enjeux de notre agriculture de demain, qu'ils soient liés aux changements climatiques, aux avancées de la technologie et de la recherche mais aussi aux attentes sociétales auxquelles nous sommes confrontés. En attendant de fêter nos 40 printemps, nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2020.

Pascal ROUGIER

## Club Chanteclair

### Bloc Notes

**Trésorerie de Luzillat**  
Tél. 04.73.73.88.30

Ouverture le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30, et le mardi et vendredi de 8h30 à 12h00.

**Relais Assistante Maternelle (RAM)**

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse  
8 bis route de Vichy - 63350 Maringues

Tél. 04.73.88.88.76

Permanence Informations le jeudi de 13h00 à 16h30 par téléphone, en accueil au bureau et sur rendez-vous.

**Cantine/Garderie St-André**.....04.70.41.37.61

**SAMU**.....Composer le 15

**POMPIERS**.....Composer le 18

**Gendarmerie Maringues**.....04.73.68.70.06

**EDF dépannage Electricité**.....09.72.67.50.63

**SEMERAP** (Dépannage 24h/24 et 7j/7).....04.73.15.38.38

**SBA**.....04.73.64.74.44

**Déchetterie à Maringues**

Ouverture du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 l'hiver et 18h00 l'été.

# Éducation

Cette année encore, Sandrine Gourbeyre occupe le poste de direction dans la classe des petits avec 28 élèves et Myroslava Jacquart conserve la classe des grands avec 20 élèves. Nous avons donc 48 élèves cette année.

Les horaires de l'école restent inchangés, 8h30 - 12h00 le matin et 13h30 - 16h00 sur la semaine des 4 jours. La garderie est ouverte de 7h20 à 18h00.

Chrystelle Bouvier assure toujours la gestion de la garderie. Elle s'occupe aussi de la cantine avec Marie-Claire Francolon et assiste la maîtresse de la classe des petits.

Depuis début décembre, l'école accueille un service civique. Nous souhaitons donc la bienvenue à Perrine Antunes.

Les enfants et leurs maîtresses ont participé à la commémoration du 11 novembre accompagnés d'Alain Chanone.

## Autour de l'école

Le PPMS (protocole rôle et action en cas de risques majeurs) : exercices d'éva-

cuation et de confinement réalisés par les enfants.

## Projets pédagogiques

- L'amélioration du langage oral, compréhension et démarche d'investigation tout domaine.
- Les comportements éthiques et responsables.

## Projet Hip-Hop

Un chorégraphe Olivier Lefrançois intervient cette année. Les enfants ont donné une représentation au spectacle de Noël.

## Piscine

Six Séances de piscine à Gannat de septembre à novembre 2019. Les enfants étaient répartis en trois groupes et ils progressent bien.

## Spectacle de Noël

Il a eu lieu le vendredi 20 décembre. Diverses activités sont proposées aux enfants au cours de l'année : lire et faire

lire pour les petits, réseau Maringues mais le projet le plus conséquent sera l'école transplantée de 4 jours en avril à Palavas-les-Flots.

Le budget étant important, l'école organisera des manifestations en vue de récolter des fonds.

Les institutrices ont aussi instauré un goûter fruits à la récréation, les enfants sont conquis.

## Le RASED

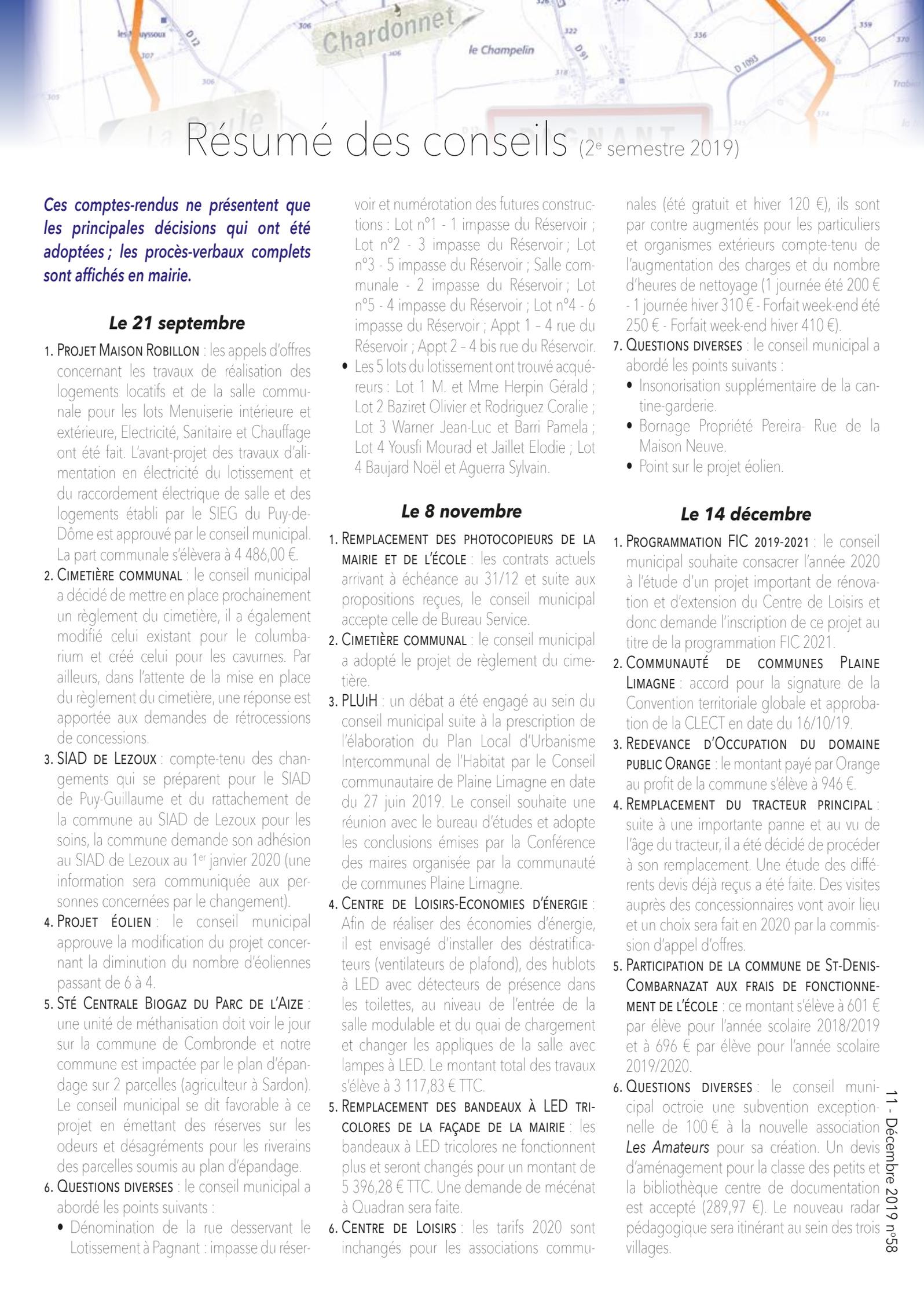
Nous avons toujours l'intervention du RASED pour soutenir les enfants en difficultés.

Cette année, l'école bénéficie aussi d'interventions de l'école itinérante pour 4 élèves.

Encore une année bien remplie et beaucoup de travail pour les institutrices que nous remercions pour leur investissement auprès des enfants.

**Christine PANNETIER-BEAUJARD**  
**et Mourad YOUSFI**  
Délégués au conseil d'école





# Résumé des conseils (2<sup>e</sup> semestre 2019)

**Ces comptes-rendus ne présentent que les principales décisions qui ont été adoptées ; les procès-verbaux complets sont affichés en mairie.**

## Le 21 septembre

- PROJET MAISON ROBILLON** : les appels d'offres concernant les travaux de réalisation des logements locatifs et de la salle communale pour les lots Menuiserie intérieure et extérieure, Electricité, Sanitaire et Chauffage ont été fait. L'avant-projet des travaux d'alimentation en électricité du lotissement et du raccordement électrique de salle et des logements établi par le SIEG du Puy-de-Dôme est approuvé par le conseil municipal. La part communale s'élèvera à 4 486,00 €.
- CIMETIÈRE COMMUNAL** : le conseil municipal a décidé de mettre en place prochainement un règlement du cimetière, il a également modifié celui existant pour le columbarium et créé celui pour les cavurnes. Par ailleurs, dans l'attente de la mise en place du règlement du cimetière, une réponse est apportée aux demandes de rétrocessions de concessions.
- SIAD DE LEZOUX** : compte-tenu des changements qui se préparent pour le SIAD de Puy-Guillaume et du rattachement de la commune au SIAD de Lezoux pour les soins, la commune demande son adhésion au SIAD de Lezoux au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (une information sera communiquée aux personnes concernées par le changement).
- PROJET ÉOLIEN** : le conseil municipal approuve la modification du projet concernant la diminution du nombre d'éoliennes passant de 6 à 4.
- STÉ CENTRALE BIOGAZ DU PARC DE L'AIZE** : une unité de méthanisation doit voir le jour sur la commune de Combronde et notre commune est impactée par le plan d'épandage sur 2 parcelles (agriculteur à Sardon). Le conseil municipal se dit favorable à ce projet en émettant des réserves sur les odeurs et désagréments pour les riverains des parcelles soumis au plan d'épandage.
- QUESTIONS DIVERSES** : le conseil municipal a abordé les points suivants :
  - Dénomination de la rue desservant le Lotissement à Pagnant : impasse du réservoir

voir et numérotation des futures constructions : Lot n°1 - 1 impasse du Réservoir ; Lot n°2 - 3 impasse du Réservoir ; Lot n°3 - 5 impasse du Réservoir ; Salle communale - 2 impasse du Réservoir ; Lot n°5 - 4 impasse du Réservoir ; Lot n°4 - 6 impasse du Réservoir ; Appt 1 - 4 rue du Réservoir ; Appt 2 - 4 bis rue du Réservoir.

- Les 5 lots du lotissement ont trouvé acquéreurs : Lot 1 M. et Mme Herpin Gérald ; Lot 2 Baziret Olivier et Rodriguez Coralie ; Lot 3 Warner Jean-Luc et Barri Pamela ; Lot 4 Yousfi Mourad et Jaillot Elodie ; Lot 4 Baujard Noël et Aguerra Sylvain.

## Le 8 novembre

- REMPLACEMENT DES PHOTOCOPIEURS DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE** : les contrats actuels arrivant à échéance au 31/12 et suite aux propositions reçues, le conseil municipal accepte celle de Bureau Service.
- CIMETIÈRE COMMUNAL** : le conseil municipal a adopté le projet de règlement du cimetière.
- PLUIH** : un débat a été engagé au sein du conseil municipal suite à la prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat par le Conseil communautaire de Plaine Limagne en date du 27 juin 2019. Le conseil souhaite une réunion avec le bureau d'études et adopte les conclusions émises par la Conférence des maires organisée par la communauté de communes Plaine Limagne.
- CENTRE DE LOISIRS-ECONOMIES D'ÉNERGIE** : Afin de réaliser des économies d'énergie, il est envisagé d'installer des déstratificateurs (ventilateurs de plafond), des hublots à LED avec détecteurs de présence dans les toilettes, au niveau de l'entrée de la salle modulable et du quai de chargement et changer les appliques de la salle avec lampes à LED. Le montant total des travaux s'élève à 3 117,83 € TTC.
- REMPLACEMENT DES BANDEAUX À LED TRICOLORES DE LA FAÇADE DE LA MAIRIE** : les bandeaux à LED tricolores ne fonctionnent plus et seront changés pour un montant de 5 396,28 € TTC. Une demande de mécénat à Quadran sera faite.
- CENTRE DE LOISIRS** : les tarifs 2020 sont inchangés pour les associations commu-

nales (été gratuit et hiver 120 €), ils sont par contre augmentés pour les particuliers et organismes extérieurs compte-tenu de l'augmentation des charges et du nombre d'heures de nettoyage (1 journée été 200 € - 1 journée hiver 310 € - Forfait week-end été 250 € - Forfait week-end hiver 410 €).

- QUESTIONS DIVERSES** : le conseil municipal a abordé les points suivants :
  - Insonorisation supplémentaire de la cantine-garderie.
  - Bornage Propriété Pereira- Rue de la Maison Neuve.
  - Point sur le projet éolien.

## Le 14 décembre

- PROGRAMMATION FIC 2019-2021** : le conseil municipal souhaite consacrer l'année 2020 à l'étude d'un projet important de rénovation et d'extension du Centre de Loisirs et donc demande l'inscription de ce projet au titre de la programmation FIC 2021.
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE** : accord pour la signature de la Convention territoriale globale et approbation de la CLECT en date du 16/10/19.
- REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ORANGE** : le montant payé par Orange au profit de la commune s'élève à 946 €.
- REMPLACEMENT DU TRACTEUR PRINCIPAL** : suite à une importante panne et au vu de l'âge du tracteur, il a été décidé de procéder à son remplacement. Une étude des différents devis déjà reçus a été faite. Des visites auprès des concessionnaires vont avoir lieu et un choix sera fait en 2020 par la commission d'appel d'offres.
- PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ST-DENIS-COMBARNAZAT AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE** : ce montant s'élève à 601 € par élève pour l'année scolaire 2018/2019 et à 696 € par élève pour l'année scolaire 2019/2020.
- QUESTIONS DIVERSES** : le conseil municipal octroie une subvention exceptionnelle de 100 € à la nouvelle association *Les Amateurs* pour sa création. Un devis d'aménagement pour la classe des petits et la bibliothèque centre de documentation est accepté (289,97 €). Le nouveau radar pédagogique sera itinérant au sein des trois villages.

le Mais  
des Jaouls

Maison neuve

C<sup>ne</sup> de ST ANDRÉ LE C.

Nous sommes une petite vingtaine d'Andrésiens à avoir voulu créer cette association dont le but est extrêmement simple : l'Amusement ! Le nôtre sur scène et en coulisses, mais aussi celui du public. Nous n'avons pas pour ambition de jouer à l'Olympia, bien au contraire, nous voulons jouer exclusivement ici, chez nous, pour vous.

### Qu'est-ce que Les Amateurs ?

Et bien comme leur nom l'indique ils aiment. Ils aiment le théâtre, ils aiment fouler les planches, ils aiment jouer et entendre le public s'esclaffer de rire. C'est pourquoi nous accueillons avec plaisir toutes les bonnes volontés prêtes à nous aider dans notre démarche d'animation de la commune. Nous jouerons durant deux week-ends, les 3 et 4 et les 9 et 10 octobre 2020.

**Christine GUEHENNEC**

## Les Amateurs

**Une nouvelle troupe de théâtre sur la commune**



*Bonne et heureuse année 2020 à vous toutes et tous.*



L'Association des parents d'élèves a été particulièrement active en 2019 pour suivre les nombreux projets des maîtresses. À peine revenus du pays des Zoublidous (conte musical lyrique superbement interprété par nos bambins en juin), nous avons remonté nos manches pour continuer de dynamiser le vil-

lage et récolter des sous pour financer près de la moitié du voyage scolaire des enfants. Grâce à tous les Andrésiens et Andrésiennes qui nous ont suivi dans nos manifestations, tous les enfants de l'école iront voir la mer en 2020 en passant par les arènes de Nîmes. Nous vous en remercions tous.

Nous remercions particulièrement les parents de CM2 pour qui c'est la dernière ligne droite avant le collège et qui ont porté longtemps notre association. Nous vous invitons en mars pour notre loto épique et souhaitons une année 2020 pleine de rires d'enfants à tous !

**Céline TOBIE**



# Amusons-nous

L'association Amusons-nous, créée en septembre 2018, propose aux jeunes domiciliés ou ayant été scolarisés à St-André de se retrouver et de partager de jolis moments.

Sous la présidence de Céline Sac, l'association comporte 26 adhérents, écoliers et collégiens.

Le secrétariat est assuré par Magali Tomitch. Karine Perrin et Aurélie Baynard gèrent la trésorerie.

L'activité principale, l'atelier-théâtre animé par Céline Tobie, réunit chaque mardi 14 enfants âgés de 8 à 11 ans. Durant toute l'année, ils travaillent des pièces qui seront présen-

tées au grand public le samedi 6 juin à la salle polyvalente. La représentation sera ouverte à tous et les enfants espèrent que les villageois seront nombreux à venir les applaudir.

Une première journée Halloween a été organisée le 30 octobre dernier. La bonne humeur, les rires, de la danse, des jeux d'adresse, des ateliers créatifs et des déguisements étaient au programme pour le plus grand plaisir des familles venues participer. Quelques animations effrayantes proposées aux plus grands leur ont permis de se plonger dans l'univers d'Halloween.

Rendez-vous en 2020 pour la deuxième édition !

Cette année, l'Association a proposé une journée au Parc Écureuil et une sortie à Parkafun. Pour l'année prochaine, une journée "Fête de Pâques", une soirée Théâtre sont au programme des animations permettant aux plus jeunes de s'amuser et aux plus grands de se retrouver encore et encore. L'association accueille volontiers les nouveaux adhérents, donc n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau. Au nom de tous les enfants, l'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

Céline SAC

## Les Coqueluches

La troupe des Coqueluches a ouvert sa troisième saison en invitant la troupe des 3 Roues de Biozat, leur coup de cœur 2019. Ce fut un réel succès, grâce à vous, merci et encore bravo à eux !

Côtoyer des troupes de prestige n'est-ce pas là, la meilleure école, pour apprendre, échanger, et finalement grandir et surtout avant tout se faire plaisir.

Offrir un spectacle de qualité à notre public, n'est-ce pas là une occasion également de faire découvrir d'autres univers de théâtre ?

Nous sommes une troupe ambitieuse, tous motivés et animés par cette même passion, celle du théâtre et souhaitons rester dans le partage avec vous cher public.

Les défis à relever pour cette nouvelle saison, toujours de l'action, et du concret :

- Augmenter nos représentations, soit 9 au total (actées et validées) soit 6 extérieurs et 3 St-André.
- Participer activement au financement du voyage scolaire de l'école prévu en mai 2020.

Cette année, les Coqueluches ont souhaité à l'unanimité reverser les

trois recettes de leurs tombolas à l'école de St-André pour alimenter leur cagnotte voyage scolaire.

Un très grand merci à tous nos sponsors fidèles ainsi qu'aux nouveaux qui ont rejoint la très grande famille des Coqueluches.

Découvrez sans attendre, notre jolie affiche réalisée en collaboration avec Céline Pereira, architecte, architecte d'intérieur, décorateur, un de nos nouveaux sponsors.

### Un mot sur la pièce

Comédie loufoque, déjantée, délirante avec suspens sur fond d'enquête policière. Elle plaira, j'en suis certaine, aux petits comme aux grands.

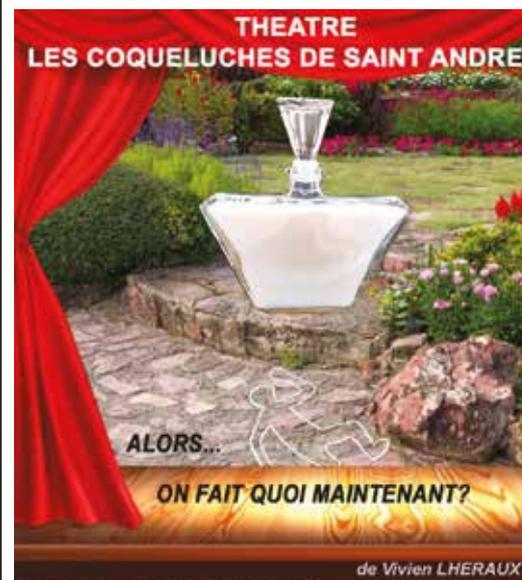
Notre Andrésien, Bernard allias Alfred dans la pièce intitulée **À la ferme** d'Yves Billot, jouée en 2017, fait son grand retour sur les planches. Ça promet !

Toutes les Coqueluches vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, joies en famille et en amitié, petits bonheurs simples de la vie.

Ghislaine Gervais



Troupe de théâtre amateur



CENTRE DE LOISIRS DE ST ANDRE LE COQ

LE SAMEDI 26 JANVIER 2020 A 20H30

DIMANCHE 26 JANVIER 2020 A 19H30

SAMEDI 1ER FEVRIER 2020 20H30

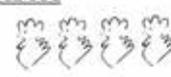
Renseignements et réservations :

Du 2 au 24 janvier 2020

Du lundi au jeudi - entre 14h30 et 20h30

Caroline tel : 06 15 24 71 92

ENTREE ADULTE : 8 Euros  
ENTREE ENFANT (-12ans) : GRATUITE





# Foyer Rural

Encore une année passée trop vite où tous les bénévoles ont consacré beaucoup de temps à proposer diverses activités aux habitants.

- La zumba, tous les lundis de 20h à 21h permet à une quarantaine de participantes de pratiquer cette activité assez rythmée et d'éliminer les excès du week-end.
- Le jeudi soir de 19h30 à 20h30, la gymnastique d'entretien, plus douce, permet aux habitués de garder souplesse et forme

Cette année, notre repas dansant avec paella et orchestre de qualité, a permis de remplir le centre de loisirs. Convivialité et bonne humeur ont régné tout au long de cette soirée.

Grande première en avril, nous avons organisé un vide-grenier, vide-garage. Journée réussie avec de nombreux exposants et visiteurs venus chercher des pièces rares. Merci à Pimpim qui a cherché les exposants avec une publicité conséquente ce qui va nous permettre, j'espère, de renouveler cette manifestation l'an prochain.

Nous avons voulu fêter dignement la 30<sup>e</sup> fête du pain avec une journée très chargée. La place du Four et les rues adjacentes étaient remplies d'exposants et de chineurs venus chercher l'objet de leur désir. Nous avons aussi voulu innover en propo-

sant un nouveau menu : jambon braisé au porto et gratin de pommes de terre. Innovation réussie, puisque nous avons été obligés de faire manger des personnes dehors. Tout le monde est resté l'après-midi pour apprécier les prestations de qualité de la BANDA d'Aigueperse et du Club de danse Country 03.

Bien évidemment, le Foyer a offert l'apéritif de l'amitié à tous ceux et toutes celles qui ont permis le succès de notre fête du pain au Cohat depuis 30 ans.

Nous avons beaucoup investi dans la pub (banderoles, tee-shirt, affiches, etc.). Je voudrais remercier sincèrement le conseil municipal, la Caisse locale du Crédit Agricole de Maringues, le Conseil départemental ainsi que la Communauté de communes Plaine Limagne qui, grâce à leurs subventions ou aides, nous ont permis de réussir cette fête.

En novembre, comme tous les ans, nous avons organisé notre soirée bowling avec un repas pour terminer en toute convivialité.

Nous organisons toujours deux manifestations au profit d'œuvres caritatives :

- Soirée théâtre, avec la troupe Maringis de Maringues, toujours très appréciée qui a rempli une nouvelle

fois la salle. Les bénéfices et les dons ont permis de reverser 1 412 € à l'antenne de la Ligue contre le Cancer de Maringues dont fait partie notre commune. Cette antenne, après plusieurs mois en sommeil, a repris ses activités grâce à l'élection du nouveau président Christian Pezechke.

- Nous avons renouvelé notre journée Téléthon avec petits-déjeuners, repas à midi et bien sûr vente de brioches et autres objets publicitaires. Succès confirmé encore cette année puisque nous allons reverser 1 832 € : 944 € de dons et 888 € de bénéfice soit encore plus que l'an dernier. Je remercie une nouvelle fois tous les donateurs, habitants et associations, pour leur générosité sans faille qui prouve que, malgré la progression de l'individualisme, les Andrésiennes et Andrésiens ont toujours la main sur le cœur.

Je me répète peut-être mais je remercie encore toute l'équipe qui œuvre tout au long de l'année, dans la bonne humeur, pour que le Foyer soit le ciment de l'animation de la commune. Je me répète sûrement aussi, mais on aimerait bien aussi voir quelques jeunes habitants venir à nous.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2020.

**Christian FRANCOLON**





## Dispositif de participation citoyenne

Si la sécurité de la population relève principalement de la responsabilité de l'État, il n'en demeure pas moins que chaque citoyen contribue à la sécurité de son environnement à travers le respect des lois et règlements, l'accomplissement d'actes de prévention et de signalement aux forces de sécurité de l'État ainsi que l'adoption d'une posture de vigilance face à des événements ou comportements inhabituels. Le travail effectué quotidiennement par les policiers et les gendarmes a vocation à s'inscrire dans une démarche partenariale, mobilisant notamment les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance et de développer ainsi une vigilance citoyenne.

C'est dans cette optique que le dispositif de participation citoyenne a

été instauré par la circulaire du 22 juin 2011.

Le conseil municipal en date du 09 avril dernier a donc délibéré pour s'engager dans ce dispositif qui doit permettre :

- de rassurer et protéger la population et notamment les personnes les plus vulnérables,
- de resserrer les liens sociaux et développer l'esprit civique,
- de renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier,
- d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité,
- d'encourager les habitants à la réalisation d'actes de prévention élémentaires,

- de constituer une chaîne d'alerte entre le référent de quartier et les acteurs de la sécurité.

Suite à la réunion du 22 novembre dernier en présence de nombreux habitants et de la Gendarmerie d'Ennezat et Riom, six personnes (1 au Cohat, 4 à Pagnant et 1 à St-André) se sont portées volontaires pour être référents dans nos trois villages.

Une convention sera bientôt signée et fera l'objet d'une information du développement et de l'animation du dispositif.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la réunion d'information et surtout aux référents volontaires.

**C'est un acte civique qui participe à se sentir en sécurité et au bien vivre à St-André !**

**Dominique BUSSON**

## Réalisations

- Projet d'aménagement et de développement rural de la rue du Réservoir à Pagnant (salle communale et deux appartements) : chantier débuté en septembre 2019, fin prévue en juin 2020.
- Isolation des combles de l'Ancien Presbytère.
- Cavurnes au cimetière.
- Acquisition d'un radar pédagogique : il se déplacera périodiquement dans nos trois villages.
- Eclairage des vitraux de l'église : pour l'instant un seul est éclairé, les deux autres en 2020.
- Quatre ventilateurs de plafond au Centre de Loisirs.
- Entretien des fossés et chemins.
- Éolien : prolongation permis de construire, étude complémentaire pour le vent et signatures nouveaux contrats avec la société Quadran.



## Projets 2020 immédiats

- Terminer l'aménagement de la rue du Réservoir à Pagnant
- Changement du tracteur principal.



# Manifestations 2020

<i>Janvier</i>	<b>JEUDI 16</b>	Assemblée générale du Club Chanteclair
	<b>SAMEDI 18</b>	Vœux de la municipalité - Accueil des nouveaux habitants
	<b>SAM. 25 &amp; DIM. 26</b>	Théâtre avec Les Coqueluches
<i>Février</i>	<b>SAMEDI 01</b>	Théâtre avec Les Coqueluches
	<b>JEUDI 06</b>	Repas du Club Chanteclair (ext.)
	<b>SAMEDI 15</b>	Repas Animé-École
<i>Mars</i>	<b>DIMANCHE 01</b>	Repas des chasseurs/agriculteurs
	<b>SAMEDI 07</b>	Repas dansant du Foyer Rural
	<b>DIMANCHE 15</b>	Élections municipales
	<b>DIMANCHE 22</b>	Élections municipales
	<b>JEUDI 26</b>	Repas du Club Chanteclair (ext.)
	<b>SAMEDI 28</b> <b>SAMEDI 28</b>	Repas des Anciens de la commune Loto de l'Association des Parents d'Élèves
<i>Avril</i>	<b>VENDREDI 03</b>	Théâtre au profit de la Ligue contre le cancer
	<b>DIMANCHE 12</b> <b>DIMANCHE 26</b>	Chasse aux œufs avec Amusons-nous Vide garages-ateliers - Bourse aux pièces mécaniques - Foyer Rural
	<b>VENDREDI 08</b> <b>DIMANCHE 17</b>	Cérémonie au monument aux Morts Marché aux fleurs de l'Association des Parents d'Élèves
<i>Mai</i>	<b>JEUDI 21</b> <b>MARDI 26</b> <b>JEUDI 28</b>	Thé dansant du Club Chanteclair Journée de la Forme du Club Chanteclair Repas du Club Chanteclair
	<b>SAMEDI 06</b> <b>SAMEDI 06</b> <b>SAMEDI 13</b>	Théâtre avec Amusons-nous Assemblée générale Les Coqueluches Fête du Pain au Cohat - Foyer Rural
	<b>JEUDI 02</b> <b>DIMANCHE 05</b>	Friture du Club Chanteclair (ext.) Assemblée générale de la Société de Chasse
<i>Avril</i>	<b>SAMEDI 15</b> <b>SAM.29 &amp; DIM. 30</b>	Thé dansant du Club Chanteclair Ball-trap de la Société de Chasse
<i>Septembre</i>	<b>VENDREDI 04</b> <b>VENDREDI 11</b> <b>VENDREDI 25</b> <b>SAMEDI 26</b>	Assemblée générale du Foyer Rural Assemblée générale de l'Association des Parents d'Élèves Assemblée générale de l'association Amusons-nous Théâtre avec Les Coqueluches
	<b>SAM. 03 &amp; DIM. 04</b> <b>VEN. 09 &amp; SAM. 10</b> <b>SAMEDI 31</b>	Théâtre avec Les Amateurs Théâtre avec Les Amateurs Halloween - Amusons-nous
	<b>SAMEDI 07</b> <b>MERCREDI 11</b> <b>JEUDI 19</b>	Bourse aux jouets de l'Association des Parents d'Élèves Cérémonie au monument aux Morts Repas du Club Chanteclair (ext.)
	<b>SAMEDI 05</b> <b>SAMEDI 05</b> <b>DIMANCHE 06</b> <b>JEUDI 17</b> <b>VENDREDI 18</b>	Téléthon Vente de sapins de Noël de l'Association des Parents d'Élèves Thé dansant du Club Chanteclair Bûche de Noël du Club Chanteclair Noël de l'école